

Texte-guide de rédaction d'un projet de thèse

Le candidat devra définir, en lien si possible avec le directeur de thèse pressenti, un projet suffisamment précis pour indiquer clairement le champ qui sera exploré et suffisamment large pour qu'il y ait matière à un travail de thèse.

Il sera accompagné d'une problématique qui permettra d'indiquer dans quelle(s) direction(s) la recherche peut/va s'orienter et les différents arguments qui permettent de justifier le choix du sujet.

Il n'est nullement nécessaire à ce stade d'indiquer les résultats auxquels on compte parvenir, étant donné que, précisément, ils seront dépendants du travail de recherche qui sera entrepris.

Cela étant, il sera important d'indiquer :

- s'il y a lieu, le corpus, c'est-à-dire l'ensemble de sources ou documents sur lesquels se fondera votre étude scientifique ;
- les hypothèses principales et la méthodologie qui pourrait être adoptée pour répondre à la problématique ;
- un aperçu historiographique, montrant les différentes recherches ayant déjà été menées, concernant le sujet de recherche ;
- le cas échéant, un plan provisoire ;

Il conviendra surtout de préciser ce qui fera l'originalité du travail, et donc son intérêt en tant que thèse.

C'est dans cette optique qu'une bibliographie pourra compléter le projet de thèse. Elle aura vocation à montrer que le/a candidat(e) a une idée des travaux qui ont déjà été menés dans le champ concerné et qu'il/elle oriente sa propre recherche pour explorer de nouvelles pistes, remettre en question des résultats qui étaient tenus pour acquis...